



## RÈGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI DE FIRMINY 2020

**Le présent règlement complète celui du règlement général des compétitions de la Fédération Française de Badminton.**

**Son application est sous la responsabilité des juges arbitres, Mme Véronique MARESCA, Juge arbitre principale, et de M. Bernard BOURET, Juge arbitre Adjoint. Mme Candice CHEMARIN sera présente en stage d'observation.**

**Notre GEO (Gestion et Organisation de Compétition) est Béatrice BREUIL**

Le tournoi est autorisé par la ligue Auvergne-Rhône Alpes de Badminton et la Fédération Française de Badminton : **N° en cours**

Toute participation à ce tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les juges arbitres peuvent disqualifier tout joueur qui ne le respecterait pas.

Le tournoi se déroulera **les 28 mars et 29 mars 2020** à Firminy, aux gymnases de la Tardive et de Sous Paulat.

21 Boulevard Saint-Charles, 42700 Firminy avec 10 terrains le samedi et 8 terrains (plus 2 d'échauffement) le Dimanche.

### **1-Licenciés concernés :**

Le tournoi est ouvert aux joueurs classés de **niveau P12 à N2** au 21 mars 2020 et **Vétérans** licenciés à la Fédération Française de badminton ainsi qu'aux joueurs des pays étrangers en règle avec leur fédération respective. Pour les vétérans, les organisateurs se réservent le droit de les intégrer aux tableaux séniors en cas de nombre insuffisant.

Le tournoi est ouvert aux **minimes, cadets, juniors**

### **2- Tableaux proposés, mode de compétition :**

Tableaux proposés : simple homme, simple dame, double hommes, double dames et double mixte.

Le samedi 28 mars se joueront les tableaux de simples et de mixtes, jusqu'aux finales incluses.

Le dimanche 29 mars se joueront les doubles.

Les tableaux comporteront :

Une phase en poule de 3 ou 4 selon le nombre d'inscrits avec 2 sortants.

Une seconde phase en élimination directe

Ou une poule unique de 4 ou 5 en fonction du nombre d'inscrits.

*Les mixtes pourront débuter dès le samedi matin.*

Les organisateurs en accord avec le(s) Juge(s)-arbitre(s), se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi, et de regrouper les séries dans un même tableau ou d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

### **3- Modalités d'inscription :**

Les joueurs ne pourront s'inscrire **le samedi que sur un seul tableau : Simple ou Mixte**

Les tableaux seront élaborés par séries, sur la base du CPPH au 21 mars, afin de garantir un niveau cohérent dans chaque série.

### **4- Nombre maximum de participants et critère qui sera appliqué en cas de surnombre :**

Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits (par ordre d'arrivée), une liste d'attente sera constituée. Le non-règlement des inscriptions pourra être un critère de ne pas prendre en compte ces dernières.

### **5- Date limite d'inscription :**

**Le 14 mars 2020 (Cachet de la poste ou date du mail envoyé)**

### **6- Mode d'inscription et de paiement :**

La feuille d'inscription devra obligatoirement parvenir à l'organisateur avant le : 14/03/2020, par mail : *inscriptiontournoifirminy@laposte.net*

Le montant sera de **18€** pour 1 tableau et **20€** pour 2 tableaux.

Les chèques devront être libellés à l'ordre **du B.C.F.** et envoyés à :

**Béatrice BREUIL – Collège Les Bruneaux - Rue Chanzy – 42700**

**FIRMINY**

Les virements sur le compte bancaire suivant en notifiant

à **inscriptiontournoifirminy@laposte.net**

IBAN : FR76 1426 5006 0008 0031 8051 583

BIC : CEPFRPP426

### **7- Tirage au sort :**

Le tirage au sort aura lieu le **21/03/2020**. Passé ce délai les droits d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical, certificat de travail...)

Les têtes de séries seront désignées au CPPH de la FFBad par les organisateurs et le Juge Arbitre au 21 mars 2020.

### **8- Déroulement du tournoi :**

Une tenue de badminton conforme aux circulaires F.F.Bad est exigée sur les terrains.

Les joueurs doivent être présents à l'heure indiquée sur la convocation le matin et 30 minutes avant cette convocation à partir de 12 heures.

Un échéancier sera affiché dans la salle. L'ordre des matchs et les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.

Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi le fera en concertation avec la table de marque et le juge arbitre et devra attendre l'accord de ce dernier. Les matchs pourront être lancés avec une heure maximum d'avance sur l'horaire annoncé.

Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans les 5 minutes pourra être disqualifié par les juges arbitres, et ce quel que soit le niveau de la compétition.

Un match se dispute au meilleur des trois sets. Un set est remporté par le joueur ou la paire qui atteint en premier 21 points, sauf Si le score atteint 20 - égalité, le joueur ou la paire qui, le premier, mène de 2 points, remporte ce set. Ou si le score atteint 29 - égalité, le joueur ou la paire qui marque le 30ème point remporte ce set.

Les joueurs sont tenus de retirer et de rapporter la feuille de match à la table de marque sans perdre de temps.

Les joueurs devront donc se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les éléments nécessaires au bon déroulement de leur match.

### **9- Réclamation :**

Seul le responsable d'un club le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable

### **10- Mode de fourniture de volant, marque, volant officiel :**

Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel est le Babolat 3 en vente dans la salle.

### **11- Mode d'arbitrage :**

Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Cependant, tout joueur pourra faire appel au JA principal, à tout moment du tournoi, pour régler un conflit ou désigner si possible et si nécessaire, un arbitre (ou faisant office).

### **12- Temps de repos minimum :**

Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est de 20 min quelle que soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Les Juges-Arbitres pourront accorder un repos plus long si cela leur paraît nécessaire.

### **13- Temps d'échauffement :**

Sur le terrain, le temps d'échauffement est de 3 minutes (test des volants compris).

**14- Volants touchant un obstacle au-dessus du terrain :**

Tout volant touchant des structures annexes (filins, panneaux, lampes ...) sera compté comme "faute" durant l'échange, sauf au service, où il pourra être engagé trois fois.

**15- Sur les terrains :**

Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs appelés par la table de marque devant disputer leur match, les juges Arbitres et les coachs (2 personnes maximum par ½ terrain assis sur les chaises prévues du côté de leurs joueurs).

**16- Dopage :**

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

**17- Forfaits :**

Tout forfait devra être justifié dans les 5 jours par mail : [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org) ou par courrier :

**Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton 37 Route du Vercors 38500 St Cassien**

**18- Droits à l'image :**

Des photos et vidéos peuvent être prises durant le tournoi et diffusées sur différents médias. Si vous ne voulez pas être sur ces supports, merci de nous le signaler lors de votre inscription et/ou à la table de marque.

**Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou autres incidents**

**Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en respectant ce règlement, contribueront à la réussite du tournoi**

JA Principale : Véronique MARESCA

JA Adjoint : Bernard BOURET

